



# Boyoma

Trimestriel  
**Kisangani asbl**

België-Belgique  
P.P.-P.B.  
3720 Kortesseem  
BC1813

**avril-mai-juin 2011**

Bureau de dépôt: 3720 Kortesseem

P209455



Kisangani asbl, Bronstraat 31, 3722 Kortesseem

**<http://www.kisangani.be>**

**N°36**



**Boyoma**  
**Trimestriel**  
**n°36 année 10 - 2011**  
**avril-mai-juin 2011**  
Éditeur responsable:  
Hugo Gevaerts  
Bronstraat 31,  
3722 Kortesseem

**Kisangani asbl**  
**Développement rural en R.D.Congo**  
Siège et secrétariat  
Bronstraat 31, 3722 Kortesseem  
tel. 011 37 65 80  
e-mail [info@kisangani.be](mailto:info@kisangani.be)  
IBAN BE 35 2350 3524 2637  
BIC code GE BA BE BB

**Site Internet:** <http://www.kisangani.be>

Comité de Rédaction : Roger Huisman,  
Magda Nollet-Vermander, Rina Robben,  
Manja Scheuermann.

Photos : Hugo Gevaerts, Frank Gevaerts,  
Pionus Katuala, Jacob Ndjaki, Manja  
Scheuermann, Lode Vranken

Dessin : Soku Lyandja

Ce Trimestriel est envoyé aux intéressés.  
Si vous ne voulez plus recevoir ce Tri-  
mestriel faites nous le savoir s.v.p.  
Voulez-vous recevoir BOYOMA par e-  
mail, demandez-le à: [info@kisangani.be](mailto:info@kisangani.be)  
Faites nous savoir si vous voulez aussi la  
version imprimée.

Vos coordonnées ne sont en aucun cas  
vendues ou mises à la disposition de  
tiers. Si vous voulez que vos coordon-  
nées sont enlevées des fichiers de Kisan-  
gani asbl, informez-nous par e-mail ou  
par la poste.

**Contact: Province d'Anvers**  
Alain Vandelannoote  
Caronstraat 102, 2660 Hoboken  
tel. 03 830 51 41  
e-mail [antwerpen@kisangani.be](mailto:antwerpen@kisangani.be)

**Contact: Brabant**  
Wouter et Rina Gevaerts-Robben  
Bloemstraat 47, 3211 Binkom  
tel. 016 63 25 58  
e-mail [brabant@kisangani.be](mailto:brabant@kisangani.be)

**Contact: Limbourg**  
Hugo et Manja Gevaerts  
Bronstraat 31, 3722 Kortesseem  
tel. 011 37 65 80  
e-mail [limburg@kisangani.be](mailto:limburg@kisangani.be)

**Contact: Flandre Orientale**  
Rik et Lut De Raedt-Van Laeken  
Ten Ede 82, 9620 Erwetegem  
tel. 09 360 82 47  
e-mail [oost-vlaanderen@kisangani.be](mailto:oost-vlaanderen@kisangani.be)

**Contact: Flandre Occidentale**  
Magda Nollet-Vermander  
Beversesteenweg 495, 8800 Roeselare  
tel. 051 25 19 01  
e-mail [west-vlaanderen@kisangani.be](mailto:west-vlaanderen@kisangani.be)

**Contacts: Kisangani**  
Dieudonné Upoki  
e-mail [ddupoki2@yahoo.fr](mailto:ddupoki2@yahoo.fr)

Pionus Katuala  
e-mail [pionuskatuala@gmail.com](mailto:pionuskatuala@gmail.com)

**Contact: Kinshasa**  
René Ngongo  
e-mail [renengongo2002@yahoo.fr](mailto:renengongo2002@yahoo.fr)

Boyoma est imprimé chez  
DigiKing, Hasselt: [www.digiking.be](http://www.digiking.be)



Chers amis,

Cette fois nous vous donnons qu'un seul article : c'est voulu. En effet il s'agit du sous projet de riziculture, c'est le projet qui a beaucoup de succès parmi la population.

Le riz de bas-fonds n'était pas connu à Kisangani et pourtant il y a beaucoup de terrains marécageux dans la région, qui aujourd'hui sont exploités pour la riziculture ou pour la pisciculture, ou les deux, alternés ou non.

Merci pour votre soutien et bonne lecture,

Hugo Gevaerts





## Le riz de bas-fonds de Adikis dans la ville de Kisangani.

### Historique

Historiquement le riz de bas-fond de l'ADIKIS dans la vallée de Djubu Djubu a commencé en 1997, ensemble avec l'implantation du projet LUC à Kisangani. Jadis, ce projet était financé par les "Amis Belges" (Vandemoortele, UCB, etc.) et actuellement par Kisangani asbl. Celui-ci a dans son programme plusieurs activités,



parmi lesquelles, nous mentionnons la promotion de la riziculture de bas-fonds.

Ce projet a comme objectif de produire le riz de bas-fonds pour montrer un exemple à la population de la ville de Kisangani et ses environs afin que cette dernière puisse pratiquer cette culture pour répondre à leur besoin alimentaire et diminuer ainsi la pauvreté.

En effet, en ville et dans plusieurs villages, le riz constitue un aliment de base. Il convient de faire remarquer que le riz pluvial est le mode de production le plus répandu en R. D. du Congo. Mais son rendement est généralement faible de 500 à 800 kg par hectare et présente les désavantages du fait que le cultivateur n'est pas sédentarisé.

Il est obligé de détruire plusieurs hectares de forêt chaque année pour chercher le sol fertile. Par contre, le riz de bas-fonds présente des avantages considérables. A l'hectare le rendement est de 2000 à 2500 kg et cette technique permet de récolter trois fois par an

et cultiver sur un même endroit plusieurs années.

C'est ainsi qu'un site de cinq hectares était érigé dans la vallée de Djubu Djubu dans l'enceinte de l'Université de Kisangani.

Etant donné les aspects pédologiques, agro-climatiques et hydrographiques liés à la riziculture de bas-fonds, la population locale reste souvent ignorante des techniques appropriées à ce système cultural ce qui l'handicape ainsi à mieux exploiter le riz de bas-fonds qui donne un meilleur rendement que le riz pluvial.

Comme la population était curieuse de l'ouvrage et de voir le riz de bas-fonds, elle se posait les questions suivantes. Qu'est ce qu'un bas-fonds, le riz de bas-fonds? On répondait en disant pour leur faire comprendre que, si nous considérons un terrain délimité de part et d'autre par deux versants (ou pente), on a ainsi le fond d'une vallée où coule parfois un cours d'eau. C'est ce que l'on désigne sous le nom de bas-fonds. Le riz de bas-fonds est un type de riz, cultivé sur les sols marécageux, argileux, non sablonneux avec humus humide, alimenté par



les eaux de ruissellement ou provenant des sources.

### **Mise en oeuvre de riz de bas-fonds**

L'implantation de riz de bas-fonds dans la vallée de Djubu Djubu n'a pas connu trop de problèmes d'autant plus que, ce projet avait bénéficié de l'expertise de l'ingénieur Bobe. Ce dernier avait suivi une formation sur les systèmes d'irrigation et de vulgarisation agricole moderne en Israël, dans la ville de Tel-Aviv en 1994.

Mais l'un des problèmes pour la mise en oeuvre est de mettre en place le dispositif pouvant accueillir le riz, car cela nécessite une main d'oeuvre importante.

Son aménagement fait appel à des opérations suivantes :

a) Construire la prise d'eau de la source (creuser un canal où l'eau de la source est déversée dans le canal primaire);

b) Construire le canal primaire "irrigation" (creuser une terrasse grande pour avoir assez d'eau). Il sert comme réservoir d'eau d'alimentation dans les casiers;

c) Construire les diguettes : elles sont élaborées avec la terre qui était enlevée du canal en le creusant. La terre est bien répartie (tassée) de quatre cotés du casier. Une diguette peut avoir 50 cm de hauteur et 50 cm de largeur;

d) Construire le canal secondaire (drain) : il ramène l'eau pour la sortie de la rizière;

e) Planer le lit de bas-fonds ?

Le lit doit être plané pour avoir partout la même hauteur d'eau. Quand le sol du casier est bien plané, il y a partout la même hauteur d'eau. Quand le sol du casier n'est pas plané, il n'y a pas partout la même hauteur d'eau et s'il y a trop d'eau, le riz pousse mal. On plane également pour pouvoir bien drainer, drainer c'est enlever toute eau. Si le sol n'est pas plané, l'eau restera dans les trous. Si le sol est bien plané, l'eau couvre

tout le sol et les mauvaises herbes ne peuvent pas pousser.

f) Faire les casiers rizicoles : le casier permet de retenir l'eau à un niveau voulu et qui permet d'avoir partout un sol plat. Donc, le casier rizicole est la parcelle constituée par les diguettes.

#### *Etablissement de la pépinière :*

a) Choisir l'emplacement : semer en pépinière, c'est utiliser un casier de la rizière. De cette façon, vous arrosez facilement les plantes. La pépinière doit être fertile, ensoleillé, il doit avoir assez d'eau, mais ne doit pas être inondé.

b) Choisir la grandeur de la pépinière : la pépinière doit être de 15



à 20 fois plus petite que la rizière (40 m de longueur et 20 m de largeur pour 1,5 ha) pour les variétés

qui tallent beaucoup (Boaké et Sipi). Elle est de 12 à 15 fois plus petite (40 m de longueur et 30 m de largeur pour 1,5 ha) pour les variétés qui ne tallent pas beaucoup (Irat 112).

c) Préparer le sol : le sol de la pépinière est labouré un mois avant le semis, la houe pénètre jusqu'à 15-20 cm de profondeur.

### *Repiquage du riz :*



a) Repiquer au bon moment : pour favoriser la reprise et le tallage des plantes, le riz est repiqué 20 à 30 jours après le semis. On ne plante pas les plantes de plus de 30 jours, elles ne tallent pas beaucoup. On arrache les plantes, quand la pépinière est irriguée 1 jour avant.

b) Comment repiquer ? Repiquez dans la boue : pour recevoir les



plantes, le sol des casiers doit être en boue, la qualité de boue est bonne, si vous pouvez y enfoncer les pieds jusqu'au mollet.

### *Fertilisation de la rizière :*



Comment enrichir le sol de la rizière humide : azolla est une petite plante qui fixe l'azote atmosphérique. Elle flotte sur les plats d'eau calme, lorsqu'elle prolifère

naturellement dans la rizière. Il suffit de favoriser son développement en maintenant en permanence une lame d'eau dans la rizière, elle va fertiliser le sol.

#### *Entretien de la rizière :*

Contrôle de l'eau : l'eau est amenée dans les casiers et elle sort quand c'est nécessaire. Après le repiquage, le casier rizicole reste en boue sans eau pendant 4 jours pour permettre une meilleure reprise des plantules. Ensuite, on fait entrer l'eau dans le casier en une hauteur de 1 cm.

#### *Sarclage :*

Consiste à enlever les mauvaises herbes dans les casiers rizicoles.



Ces herbes sont jetées sur les digues, une fois décomposées elles libèrent les éléments minéraux

dans les casiers rizicoles.

#### *Gardiennage :*

C'est la lutte contre les oiseaux. Les sticks sont placés tout autour



des casiers rizicoles dans différents coins et au centre, ils sont ensuite reliés entre eux par les fils nylons. Les boîtes sonnantes sont attachées sur chaque stick. Tous ces fils ont leur point focal chez le gardien. Quand les oiseaux descendent pour picoter le riz, il suffit que le gardien bouge les fils, les boîtes sonnantes émettent le son et les oiseaux quittent l'endroit.

#### *Récolte et traitement du riz :*

Quand récolter ? En général, le riz

est mûr un mois après la floraison.



Mais le moment exact de la récolte dépend de la variété (2/3 de l'ensemble de panicules sont mûrs). Comment récolter ? On utilise le couteau bien aiguisé. On coupe la plante à 30 cm en dessous de l'épi. On attache plusieurs plantes ensemble. Donc, on fait 2 à 5 touffes.

Séchage du paddy : faire sécher le paddy en touffe plus ou moins



trois jours, mais le battage peut intervenir le même jour afin de réduire les opérations de maintenance et les risques de perte.

Après le battage le riz est vanné et décortiqué, ceci se passe avec la décortiqueuse, qui donne le riz blanc et comme sous-produit le son de riz. 100 kg de paddy donne 40 à 60 kg de riz blanc et de 20 à 30 kg de son de riz. Une partie du paddy est conservé comme semence.

### **Impact de ce projet**



Ce projet, depuis son implantation jusqu'aujourd'hui, joue un rôle capital pour la population de la ville de Kisangani et ses environs. D'abord sa main d'œuvre est

constituée de jeunes gens qui n'ont aucun niveau d'étude, sans aucune spécialité de travail (sauf celle acquise ici au projet).

Ces jeunes ont appris les techniques de culture de riz de bas-fonds et sont aujourd'hui à mesure de faire des travaux d'aménagement des casiers rizicoles. Grâce à cette expérience acquise aujourd'hui, ils sont sollicités à travers la ville pour les travaux d'aménagement des casiers rizicoles et des étangs piscicoles, une façon pour eux d'être intégré dans la société. L'un des mérites de ce projet est qu'à travers toute la ville de Kisangani et ses environs, la plupart de terrains marécageux est mise en valeur par la culture de riz.

Ce site est considéré aujourd'hui comme un terrain d'expérimentation où nous accueillons chaque année les étudiants venant de l'Institut Facultaire Agronomique de Yangambi basé à Kisangani, de la Faculté des Sciences Agronomique de l'Université de Kisangani, de la Faculté des Sciences de l'Université de Kisangani et du développement rural de l'Institut Supérieur Agronomique de Bengamisa dans le cadre de travaux

pratiques et de travaux de fin de cycle.

## **Vulgarisation**

Si bien que nos champs de riz sont à titre démonstratif et que la pro-



duction ne peut pas répondre au besoin de toute la population de la ville de Kisangani et ses environs, nous nous intéressons sur la vulgarisation pour distribuer non seulement la semence mais aussi des outils aratoires comme des houes, des machettes et des bêches et apporter une expertise technique à toute personne désirant de pratiquer la culture de riz de bas-fonds. La personne qui sollicite doit signer un contrat de partenariat avec le projet avant qu'elle soit déclarée comme bénéficiaire. Cela permet d'identifier et de faire le suivi

de la personne ou d'une organisation quelconque qui souhaite pratiquer les riz de bas-fonds. Une fois que le contrat est signé, les bénéficiaires reçoivent la quantité de semence en fonction de la superficie à emblaver et les outils de travail leur permettant de commencer la culture. Etant donné que nous fonction-



nons sur le principe de métayage, le bénéficiaire restitue les 10% de sa récolte que nous allons donner à un autre bénéficiaire et ainsi de suite.

Vu que la plupart de demandeurs ne maîtrisent pas les techniques de mise en œuvre de ce système de culture, nous leur dotons de nos ouvriers pour les accompagner à mettre en place les dispositifs. Nous les appuyons depuis la pré-

paration des casiers rizicoles jusqu'à l'installation de pépinière et le repiquage des riz selon les normes recommandées d'écartement pour une bonne production.

C'est une façon pour le projet à encourager les personnes qui veulent cultiver le riz et qui n'ont pas beaucoup de moyens pour commencer un tel système cultural.

A ce jour le projet est en partenariat avec certains paysans, des associations et communautés de développement. Parmi les paysans que le projet a encadré au début du programme, nous citons maman Ortance, maman Mbuyi, papa Litua et Bocha qui sont aujourd'hui les agri-multiplicateurs. Ces paysans se sont appropriés de ce système cultural où ils produisent de semence et vendent à d'autres paysans. Nous appuyons



aussi les aumôneries protestantes et Kimbanguiste de l'Université de Kisangani dans leurs activités au niveau du site. Nous vulgarisons au Centre de développement Kimbanguiste situé à 9 km sur la route Simi Simi.

Nous saisissons de cette opportunité pour remercier tous les parte-

naires de Kisangani asbl pour leurs contributions tant matérielles que financières qui nous permettent de mener à bien les activités du projet et qui du reste sont copiées par la population de Kisangani et ses environs.

Jacob Ndjaki Nsila





## **Comme asbl nous pouvons bénéficier des LEGS et des DONs.**

### **ATTESTATION FISCALE**

Vous recevez une attestation fiscale pour un  
**DON de 40 € ou plus**

Vous pouvez **payer votre donation en plusieurs tranches durant l'année**, p.ex. **par virement mensuel via ordre de paiement permanent**.

Pour les dons faits en 2011 vous recevrez une attestation au courant du mois de février ou de mars 2012.

Vous pouvez verser votre don sur le compte de :

Kisangani asbl Bronstraat 31 3722 Kortesseem IBAN BE 35 2350 3524 2637 BIC code GE BA BE BB
---

### **LEGS**

Pour tous les renseignements adresser vous à votre notaire, c'est votre meilleur conseiller dans cette matière. En effet il y a plusieurs possibilités ou bien un LEGS simple, ou bien un LEGS EN DUO ou bien l'héritage même.

### **NOTRE OFFRE**

Pour les intéressés, nous pouvons organiser une soirée ou un après-midi avec causerie et images du Congo: un aperçu sur l'histoire politique récente, des images de la nature et bien sûr des images de nos projets à Kisangani... Nous pouvons le faire dans tout le pays.

## **Pour ceux qui en veulent savoir plus!**

Vous qui lisez régulièrement notre Boyoma, vous voulez peut-être suivre mieux les nouvelles sur le Congo.

Il y a plusieurs sites internet qui sont fort intéressants:



### **Congoforum**

<http://www.congoforum.be/fr/>



### **MONUSCO**

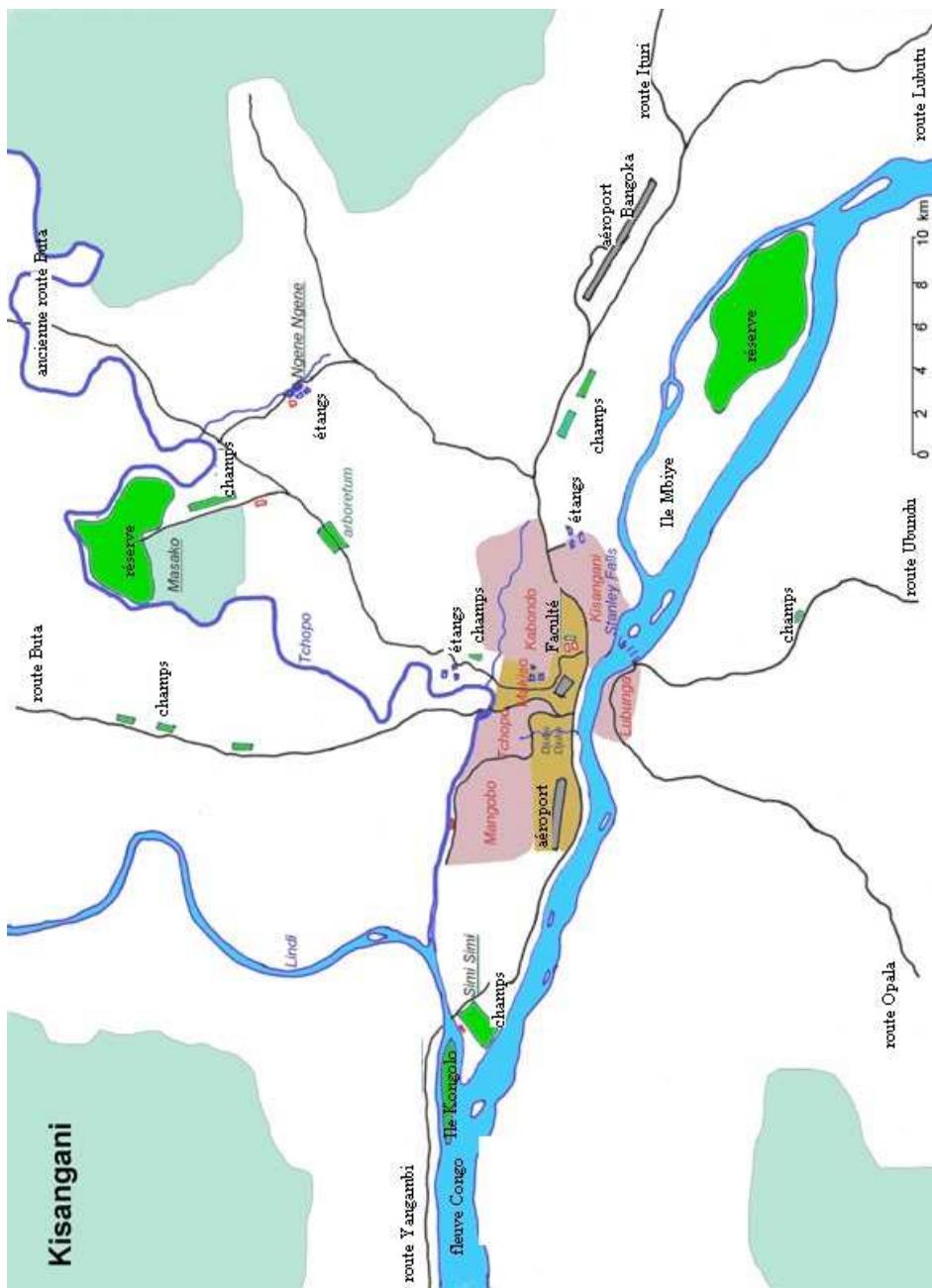
### **Monusco: l'Onu en R.D.Congo**

[http://www.monuc.org/RSS/monuc\\_rss\\_Fr.xml](http://www.monuc.org/RSS/monuc_rss_Fr.xml)



### **Radio Okapi**

<http://www.radiookapi.net/>



nos projets à Kisangani sont appuyés par

## VOUS TOUS



**Commune de Zottegem**



**Commune de Kortesseme**



Rotary Club  
BILZEN-  
ALDEN BIESEN

**P. GODFROID**

**LEYSEN HUMANITAS**

**Rotary District 1630**

**R.C. Asse**

**R.C. Genk-Staelen**

**R.C. Genk**

**R.C. Katwijk Noordwijk (NL)**

**R.C. Lanaken-Maasland**

**R.C. Maaseik**

**R.C. Maasland-Lanklaar**

**R.C. Siegen Schloss (D)**

**R.C. Sint-Truiden**

**LOTUS BAKERIES sa**



**Lions Club Hasselt**